

COMMUNIQUE DU PRESIDENT DU SNAO

A la suite de l'annonce par le Président de la République de son intention d'instaurer un Régime Universel des Retraites, Jean Paul Delevoye s'est vu confier la responsabilité d'écrire un rapport sur le sujet.

A la sortie de ce rapport, qui nous était très défavorable, 2 positions se présentaient :

- soit combattre purement et simplement la réforme et faire plier le Gouvernement pour qu'il abandonne la réforme
- soit faire tout ce qui était possible, partant du principe que la réforme se ferait de toute façon, pour que l'impact soit neutre

Les 2 positions avaient et ont le même but final : faire que l'exercice libéral des professions paramédicales ne disparaisse pas.

Le SNAO avec la Fédération Française des Professionnels de Santé (FFPS) a choisi la voie de la négociation et du travail avec les équipes du HCRR afin que, si la réforme allait à son terme, les cabinets ne soient pas pris à la gorge.

D'autres organisations ont choisi de ne pas accepter les négociations et ont préféré la voie de l'affrontement. Le risque n'est pas négligeable dans l'une ou l'autre des voies choisies.

- Si la réforme passe et que rien n'est négocié, doubler les cotisations sans compensation fera que la grande majorité des cabinets vont fermer et l'exercice libéral disparaîtra.
- Si elle ne passe pas, de toute façon, les projections de la CARPIMKO entrevoient une augmentation des cotisations dans les années à venir.

Si nous nous sommes plantés dans nos négociations, nous serons responsables de nos actes. Mais si la réforme passe sans avoir été préparée, qui sera responsable face aux professionnels dans le camp des opposants ? Maintenant, personnellement, je ne suis pas opposé à ce que la réforme ne se fasse pas mais je ne peux tout miser sur la contestation.

Il est de la responsabilité des élus de la CARPIMKO de tout faire pour que les professionnels soient protégé(e)s.

Paris, le 21 Janvier 2020

Laurent Milstayn, Président du SNAO